



GDF Suez-Énergie :

Exigeons d'autres choix stratégiques

22 juillet 2008

Fusion/privatisation

La fusion/privatisation de Gaz de France avec Suez est effective plus de deux ans après l'annonce par le 1^{er} ministre, le 25 février 2006. Même si la fusion/privatisation a finalement eu lieu malgré une bataille syndicale, les enjeux de la maîtrise publique, de l'approvisionnement, de la cohérence de la filière gazière ont été portés

dans le débat et nous avons obtenu des garanties pour les salariés, dans le cadre de la fusion. Sans refaire tout l'historique depuis la fusion, des éléments sont à rappeler puisque nous nous trouvons aujourd'hui dans une nouvelle étape de l'après-fusion dans un groupe GDF Suez privatisé.

Jusqu'en 2010

Fusion de filiales et cessions d'actifs

Le nouveau groupe a pris ses « marques » post-fusion, et nous avons été confrontés à des fusions de filiales (sur un secteur d'activité commun, comme les services, ou sur un pays) ou à des cessions d'actifs dans le cadre de l'intégration et/ou des contreparties exigées par la Commission européenne, en France ou en Europe. Nous pouvons dire que la plus grande partie de la mise en mouvement de la fusion a plutôt été alors une juxtaposition des activités, avec un management bicéphale (un ex GDF pour un ex Suez).

Les engagements du président Mestrallet pour ses actionnaires à leur donner toujours plus de dividendes, ont ensuite conduit le groupe à des orientations financières.

Ainsi est apparu le plan de performance Efficio 1, puis Efficio 2, qui à chaque fois augmentait les synergies annoncées au moment du projet de fusion. Avec la méthode des entreprises cotées :

partir de l'objectif sur le dividende, annoncer au marché les économies et adopter ensuite les décisions dans ce seul objectif.

Le contexte pèse bien sûr dans les réflexions stratégiques du groupe :

- ses difficultés de développement en France dans le nucléaire (avant Fukushima) ;
- le changement du marché du gaz (moins profitable et avec incertitude sur les perspectives) avec l'arrivée des gaz non conventionnels et un contexte de récession dû, à la crise ;
- l'arrivée sur le marché des pays dits émergents (à fort développement) et donc des niches de croissance, dont la visée stratégique financière est renforcée par la crise ;
- le marché européen de l'énergie (dérégulé pour nous mais considéré comme trop régulé par GDF Suez).

Rapprochement/fusion avec International Power

Un virage stratégique prend corps avec le rapprochement/fusion annoncé à l'été 2010, avec le Britannique *International Power*, multinationale constituée principalement d'actifs de production indépendante d'électricité (charbon, gaz essentiellement) renforçant ainsi la présence à l'international de GDF Suez (Australie, USA, Moyen-Orient, Asie).
GDF Suez étend ainsi son empire sur l'échiquier mondial dans les zones solvables dans le cadre d'une opération financière qui va voir la rentabilité

attendue de GDF Suez croître de 6,3 %, la dette augmenter de près de 9 milliards d'euros et le plan de réduction des coûts réévalué à 2,1 milliards d'euros.

La CGT dénonce alors une opération financière coûteuse au seul profit des actionnaires engendrant des cessions d'actifs annoncées et aujourd'hui ciblées à 10 milliards d'euros ainsi qu'un impact prévisible sur les effectifs et l'organisation (avenir des sièges, évolution de la branche énergie Europe international).

Le projet de réorganisation des branches opérationnelles de GDF Suez

Les cinq branches actuelles de l'énergie

1 - Services : sous-traitants Cofely, Endel, Ineo...

2 - Infrastructures « historiques »

Pour l'instant on n'y touche pas

3 - Énergie France (BEF) : elle couvre notamment les activités commerciales et de production d'électricité en France en trois pôles : hydraulique (Shem, CNR) thermique (GSTF) et éolien, ainsi que les services à l'habitat (Energia).

4 - Global Gaz GNL (B3G) : Exploration/production, GNL, approvisionnements gaz, vente grands comptes.

5 - Énergie Europe Internationale (BEEI) : en charge des activités énergie en dehors de la France sur huit secteurs : deux Européens (Benedelux et Europe) et six International Power (IPR) (reprenant les actifs issus de la fusion GDF Suez/IP en Amérique Latine, Amérique du Nord, Royaume Uni, Moyen Orient-Turquie-Afrique, Asie et Australie.)

Toutes les trois impactées

Ce qui est prévu

1 - Création d'une branche énergie Europe (BEE) : qui couvrira les activités énergétiques de production électricité, d'approvisionnement gaz et de vente en Europe continentale.

Elle reprendra :

une partie des fonctions sièges de la BEEI et les deux zones européennes (hors IPR, donc hors Royaume-Uni) ;

une partie des fonctions siège de la B3G, l'approvisionnement gaz et la vente grands comptes ;

la BEF en totalité ;

GDF Suez Trading ;

le central portfolio management Europe.

2 - La BEEI conserve : une partie des fonctions siège et les entités IPR

3 - La B3G conserve : une partie des fonctions siège, l'exploration/production et le GNL. Mais quel avenir compte tenu du quatrième dossier de l'été sur l'exploration/Production. D'autant plus que cette petite branche devra aussi travailler en synergie avec la future BEE et la future BEEI/IPR.

4 - Un nouveau pôle énergies renouvelables est créé : (hydraulique, éolien) dans le cadre d'une récente orientation.

5 - La BEF est totalement absorbée par la BEE.

Début 2011

Dépeçage des actifs gaziers historiques

On a vu la cession du réseau de distribution gaz en Italie et l'ouverture du capital de GRT gaz à 25 % avec la complicité du gouvernement français via la Caisse des dépôts et consignations. Dans cette opération, l'État français finance ouvertement GDF Suez, au bénéfice unique de ses actionnaires, le groupe revendant au prix fort les actifs que Gaz de France avait achetés pour

100 millions d'euros à l'État français en 2004. **Les 25 % cédés seront donc vendus à un prix représentant plus de quarante fois le prix d'achat initial.**

Se dessine alors le dépeçage des actifs gaziers historiques en France et en Europe, pour financer le développement à l'international, plus créateur de « valeur » pour les actionnaires.

Été 2011

Restructurations en France et en Europe...

Aujourd'hui, trois ans après la fusion Gaz de France/Suez, nous sommes confrontés à la fois aux restructurations après fusion (deuxième phase d'intégration) et à une stratégie de développement vers l'international accélérée, au détriment de la filière historique gazière en France et en Europe.

En bref: pousser sur le développement dans les pays émergents et, pour le financer, faire des gains de productivité sur le marché historique.

Ainsi, plusieurs dossiers ont occupé la période estivale et sont au cœur de cette rentrée:

- 1- La réorganisation de la DRH unifiée** (réorganisation DRH groupe et fusion DRH/direction des cadres dirigeants) qui voit le départ révélateur à la tête de la DRH groupe de l'ex DRH de GDF, dans la suite de nominations pour des ex Suez: le management bicéphale est terminé.
- 2- Le projet de filialisation de la direction des services de l'information (informatique)** avec transfert des salariés à la convention collective Syntec des Sociétés de services en ingénierie informatique (SSII) et ce, malgré les engagements des directions au moment de la fusion de conserver une entreprise intégrée et le statut des IEG pour le personnel. Ce dossier est révélateur du « modèle » holding de l'ex Suez dans l'axe de la financiarisation et de la casse des droits sociaux.
- 3- Le projet de réorganisation des branches opérationnelles de GDF Suez.** (voir encadré page 2). Se dessinent ainsi la dilution des activités en France, un fonctionnement matriciel comme

dans l'ex BEEI activité/pays, avec deux sièges Paris-Bruxelles et la mutualisation des fonctions corporate.

La question de l'emploi est là, réellement posée d'autant plus que création de valeur, performance et synergies sont dans l'objectif affiché. Seraient touchés, dans un premier temps, les services centraux des différentes branches, qui seront fusionnés, ainsi que la partie vente France - qui se trouve actuellement dans deux branches en fonction de la taille des clients. Mais aussi le déplacement du curseur du périmètre géographique au travers de cette réorganisation doit nous interpeller comme la finalité de l'objectif affiché de développement à l'international.

- 4- L'ouverture du capital de l'exploration-production à 30 %, au fonds souverain chinois, avec transfert des salariés.** Actuellement, l'exploration-production et son personnel constituent une direction de GDF Suez SA, la Direction exploration production (DEP). Les actifs sont dans une filiale: GDF Suez Exploration & Production International rattachée à GDF International, elle-même rattachée à GDF Suez SA. Le projet de la direction dans cette ouverture du capital, est aussi de transférer les salariés de la DEP dans la filiale. Selon la direction en CCE de GDF Suez SA, ce serait une demande du fonds souverain chinois CIC! Dans quel but? Même si la direction assure que les agents resteront au statut des IEG, cela laisse planer des doutes...

À noter: un fond souverain est alimenté soit par des revenus issus de l'exploitation de matières premières, soit par l'excédent de liquidités d'un pays. Il est contrôlé par un État. Certains fonds privilégient l'éthique à la rentabilité économique, mais on peut classer CIC dans la catégorie inverse. Il est l'un des plus importants fonds de la planète et investit dans le but d'avoir une rentabilité très forte en peu de temps, sans considération de coopération mutuelle. Un article des Échos « Ethique et Fonds souverains » de février 2011, en citant CIC, interroge même le lecteur sur l'arme économique qui pourrait ainsi être utilisée. Dans les conséquences pour les salariés, un exemple révélateur se situe au Kazakhstan avec la répression d'un mouvement de grève dans la compagnie nationale d'hydrocarbures KazMunaigas (KMG) où CIC détient 11 %.

...Pour financer le développement à l'international

le partenariat avec le fonds souverain chinois

La filialisation des activités d'Exploration/Production avec ouverture du capital de la nouvelle société Exploration Production International (EPI) à 30 % au fonds souverain chinois China Investment Corporation (CIC) qui devrait verser ainsi 2,3 milliards d'euros à GDF Suez. Cette filialisation s'inscrit dans le cadre d'un partenariat plus large qui prévoit des investissements futurs via CIC dans de nouveaux projets notamment en Asie-Pacifique dans des activités de génération électrique, environnement, services d'efficacité énergétique et gaz naturel.

On peut s'interroger sur le désengagement de GDF Suez face à ses objectifs de rentabilité avec la prise de participation dans EPI à 30 % par CIC quand on sait que ce dernier n'acquiert pas plus

de 10 % dans les sociétés et qu'il vise non seulement la rentabilité mais aussi l'acquisition de nouvelles technologies ou terres rares (article des Échos).

Pour GDF Suez, **cette première étape de l'opération, la prise de participation de CIC dans EPI, s'inscrit dans l'optimisation de son portefeuille**, traduisons les 10 milliards d'euros de cessions d'actifs à atteindre, dans laquelle s'inscrivent aussi les cessions de participations minoritaires (usine de liquéfaction, champs gaziers).

La deuxième étape de ce partenariat est bien l'accélération du développement à l'international là où c'est rentable et pourrait avoir pour conséquences de nouvelles cessions d'actifs en Europe, et dans les activités historiques gaz.

Quel intérêt pour les salariés d'appartenir à un groupe qui se désengage ainsi, pour se tourner vers la spéculation à l'international et la recherche de rendement pour l'actionnaire en dehors de toute cohérence et développement industriel ?

Quel intérêt pour les populations dans cette alliance avec une entité privilégiant la rentabilité économique au mépris des valeurs éthiques, de l'intérêt général et des objectifs de lutte contre le réchauffement climatique ?

Nous mesurons bien que la stratégie financière de GDF Suez engendre des risques avérés sur l'avenir des activités, des emplois et des garanties collectives.

Les différents projets de GDF Suez s'inscrivent dans une cohérence globale. Ils sont la conséquence de cette stratégie de développement financier qui anime d'ailleurs, toutes les entreprises de l'énergie.

Comme pour la crise financière, les salariés et les populations ne doivent pas être les victimes de ces politiques d'entreprises.

La répartition des richesses est là aussi au cœur du débat

D'autres choix sont nécessaires et possibles

Nous devons tous les porter avec la conviction **d'un développement de l'énergie pour le bien des peuples et non des actionnaires.**

Le niveau de distribution des dividendes de GDF Suez - l'un des plus élevés du CAC 40 - doit baisser, même si ceux-ci ne satisfont pas les exigences des actionnaires. Il faut redonner des marges pour satisfaire les revendications des salariés et pour assurer les investissements nécessaires au service public et aux besoins des populations, notamment en matière de recherche et développement pour réduire la consommation et la gestion des énergies.

Par exemple, en France, il faut développer le réseau de distribution, afin d'offrir la possibilité de se chauffer au gaz, plutôt que d'utiliser le gaz pour produire de l'électricité qui servira ensuite à se chauffer, ce qui est une véritable gabegie.

À l'international, il faut répondre aux besoins, en respectant les populations, ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle (comme le montrent par exemple les violations des droits humains occasionnées par la construction par GDF Suez du barrage de Jirau au Brésil).

Il ne faut pas se contenter d'aller là où c'est le plus rentable, mais il faut aussi s'intéresser à des pays moins solvables, mais où les besoins sont énormes, comme par exemple la plupart des pays du continent africain.

Les moyens existent. Exigeons-les !